



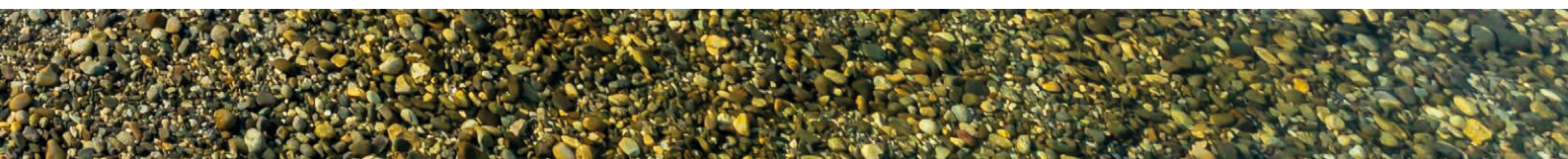
ère magazine

le magazine de la sécurisation de patrimoine / août 2021



RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849





SOMMAIRE

Frédérique Perler, la nouvelle
maire de Genève, imagine la
ville de demain



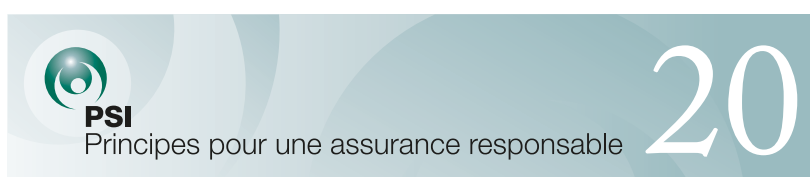
Limiter en connaissance de
cause l'impact environnemental
de ses achats grâce à quelques
conseils



Ville du Goût 2021, Genève
transforme la Semaine en Mois
du Goût. Une belle manière de
valoriser davantage son terroir



En signant les *Principes de
l'ONU pour une assurance
responsable*, les Rentes
Genevoises vivent concrète-
ment leurs valeurs



Vivre sa retraite la tête à
l'envers en s'envolant pour
les antipodes, direction la
Nouvelle-Zélande et l'Australie



Une programmation musicale
riche et colorée pour le retour
en concert de l'Orchestre des
Trois-Chêne





UNE ÉDITION QUI FAIT DU BIEN!



Et si on écrivait un édito et un numéro d'Ère magazine qui font du bien ?

Vous savez, ces quelques lignes qui font du bien au cœur, du bien à l'âme. Ces quelques lignes qui vous donnent de l'espoir dans un monde un peu chahuté où on ne compte plus en saisons mais en vagues, dans un monde où même le virus doit être politiquement correct. Adieu le variant du pays X, bienvenue aux variants delta, gamma... Il ne se passe pas un jour sans que les nouvelles soient mauvaises d'où qu'elles viennent, il ne se passe pas un jour sans que la Covid s'invite dans vos journaux, à la radio, à la télévision... elle vous accompagne même en vacances.

L'être humain n'est pas fait pour puiser son énergie dans la tristesse, l'inquiétude ou le stress. Vous n'êtes pas comme cela, je ne suis pas comme cela! Non! Nous puisons notre force dans la joie, le bonheur, dans les moments d'amitié, d'amour, dans les projets. Il suffit d'ouvrir les yeux, de regarder autour de soi, il y a tellement de belles choses pour s'émerveiller, se rassurer et se dire que la vie est belle et que le monde ne va pas si mal. Certes, il y a toujours eu des catastrophes et des crises et il y en aura toujours, ce n'est pas pour cela qu'il faut tout peindre en noir! En cette période estivale, plutôt que de voir un verre à moitié vide ou à moitié plein, si c'est du rosé, complétez-le avec des glaçons et vous aurez un verre plein... et frais de surcroît.

MERCI À EUX ET À LEURS PASSIONS

3

C'est dans cet esprit que nous avons voulu notre numéro d'été. Un immense merci à Frédérique Perler, la nouvelle maire de Genève, qui se bat pour rendre notre ville encore plus belle, plus habitable et plus *smooth* et qui partage ses projets avec nous. Merci à Brigitte Turin qui se bat pour la promotion du goût et qui, plutôt que de nous proposer une Semaine du Goût, nous propose le Mois du Goût à Genève. Merci à Sylvie Cauwerts qui va nous enchanter avec sa flûte traversière lors du concert exclusif de l'Orchestre des Trois-Chêne au mois de novembre. Merci au Conseil d'administration des Rentes Genevoises qui s'engage activement afin que les avoirs de nos clients soient investis en respectant des critères ESG (environnement, social, gouvernance). Merci à toute l'équipe des Rentes Genevoises de proposer des solutions et des conseils en prévoyance, également pour les plus jeunes.

J'espère que le défi que nous nous sommes lancé est relevé et qu'à la lecture de notre numéro estival d'Ère magazine, vous vous sentirez mieux.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'été. Recevez mes meilleurs messages sous la forme d'un *hug* tout covidien, en se tapant le coude, le poing ou en se croisant le cou... Prenez soin de vous et de vos proches!

Pierre Zumwald
Directeur général

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIQUE PERLER

Maire de Genève depuis le 1^{er} juin 2021, Frédérique Perler se bat pour redonner leur place aux citoyens piétons et cyclistes dans une ville qu'elle voudrait moins bruyante et plus conviviale.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Frédérique Perler a étrenné sa fonction de maire de Genève en accueillant Joe Biden et Vladimir Poutine lors du sommet du 16 juin dernier. Événement planétaire pour celle qui pense d'abord local.

6

Son bureau au rez-de-chaussée donne sur une terrasse dont le gravier a été remplacé par des carrés de prairie. Frédérique Perler y a aussi aménagé un hôtel pour insectes et des pierres pour les lézards. Ainsi, dit-elle, les papillons reviennent. La maire de Genève est une fervente adepte de la biodiversité et de la mobilité douce.

Frédérique Perler, vous inscrivez votre année de mairie dans une thématique très positive : «Rêver et habiter la ville de demain». Comment la voyez-vous, comment la rêvez-vous, la Genève de demain ?

Je rêve d'une ville apaisée. Genève est une très belle ville d'eau, bien arborisée, même si je souhaite qu'elle le soit toujours davantage. Il y a une qualité de vie bien réelle, mais qui doit être renforcée en termes d'aménagement, de construction et de mobilité pour que chacun et chacune puisse y trouver davantage de sérénité.

« J'aimerais que la population puisse dire : voilà, la ville est en train de changer et les autorités tiennent compte de notre avis et de nos attentes. »

Frédérique Perler,
Maire de Genève

Donc une Genève plus végétale ?

Certains quartiers sont, il est vrai, un peu arides, comme les Pâquis par exemple, même si le lac est proche. Mon ambition est de pouvoir faire le lien entre l'eau, la végétation et les immeubles existants. Afin qu'on puisse déambuler, travailler, vivre, élever ses enfants, promener son chien sans être importuné par le trafic, le bruit et la pollution. J'aimerais souligner l'importance des espaces publics de qualité dans une ville construite, parce qu'ils permettent la rencontre, les marchés, les rassemblements, les spectacles, en somme le vivre-ensemble. Cela peut être une place comme la plaine de Plainpalais ou un parc comme celui des Bastions. Des lieux très

différents, qui ont leur identité propre et qui témoignent aussi de l'histoire de la ville. Il s'agit donc de construire la ville nouvelle en harmonie avec la ville existante, en développant le potentiel des espaces publics avec des aménagements conviviaux et mieux végétalisés, pour le bénéfice de la population.

Est-ce que l'on roulera tous à 30 km/h, cyclistes compris, comme à Fribourg où cette limitation de vitesse va toucher 75 % du réseau routier communal d'ici la fin de l'année ?

Depuis mon entrée en fonction au sein de l'exécutif de la Ville, je revendique une circulation apaisée et je me bats pour le 30 km/h de jour comme de nuit sur l'ensemble du territoire communal. J'ai fait valider cet objectif par le Conseil administratif et ce thème figure parmi mes principaux points de discussion avec l'Etat de Genève. Pourquoi ? Parce que Genève souffre des phénomènes que sont le bruit et la pollution, avec une circulation beaucoup trop importante en comparaison avec d'autres villes suisses. Cela fait plus de soixante ans que la voiture est reine à Genève. La ville actuelle, la ville contemporaine s'est construite autour des véhicules automobiles et je considère qu'il est aujourd'hui essentiel de laisser la place aux piétons et aux cyclistes, à des moyens de locomotion qui sont non polluants, bénéfiques pour la santé et qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent.

C'est une ville de courtes distances et ce n'est que justice que tout le monde puisse s'y déplacer à vélo, à pied ou en utilisant les transports publics. Ces derniers étant un secteur dans lequel l'Etat investit énormément. La mobilité douce est donc un point très important à mes yeux. C'est l'avenir ! La priorité est de donner de la place et des moyens aux modes de déplacement sobres en carbone qui n'en ont pas eu jusqu'ici.

Cela doit faire grincer des dents du côté des motards et des automobilistes !

Bien sûr qu'ils grincent des dents et je les comprends ! Mais c'est toujours la même chose... Quand on laisse un espace vide, il y a quelqu'un qui s'en empare alors que d'autres ont de la peine à revendiquer leur place. Or une ville adaptée aux enjeux environnementaux et de santé publique doit être conçue prioritairement pour les piétons, les cyclistes et les transports publics.

QUESTIONS EXPRESS À FRÉDÉRIQUE PERLER

Votre retraite idéale ?

Je n'en sais encore rien... Dans ma vie, les choses arrivent comme elles doivent arriver.

Le porte-bonheur qui ne vous quitte pas ?

C'est une boule d'ambre. Je devais avoir une vingtaine d'années quand je l'ai reçue. Elle symbolise l'éternité, l'énergie solaire, les liens forts qu'on peut avoir. Je l'ai toujours avec moi dans mon sac.

Votre surnom quand vous étiez petite, et pourquoi ?

Mon surnom, c'était « la grande », car j'étais plus grande que les autres, mais aussi parce que j'avais déjà beaucoup d'ambition.

Votre gros mot favori ?

Cratapox ! Cela peut prendre tous les noms d'oiseaux que vous pouvez imaginer, rassemblés en un seul terme que personne ne comprend sauf moi !

Votre dernier coup de cœur ?

C'est quand je suis allée visiter Oerlikon, à Zurich. Ils ont imaginé une construction végétalisée spectaculaire sur l'espace occupé autrefois par l'usine Maschinenfabrik Oerlikon. C'est très beau et apprécié autant par les touristes que par la population.

Si vous ne deviez manger qu'un seul aliment pendant un mois ?

La spiruline. Au moins, cela me maintiendrait en santé. Il paraît qu'il y a tout dans la spiruline.



Quels sont les projets en cours qui vous sont chers en matière de mobilité et d'aménagement, vous qui êtes en charge de ce département ?

Je voudrais achever un véritable maillage cyclable pour qu'on puisse se déplacer en toute sécurité sur des pistes cyclables de qualité, c'est-à-dire suffisamment larges, et non pas ces petites bandes ridicules qu'on a connues jusqu'à présent. Dans les projets en cours, je songe aussi à ce qu'on appelle un « maillage piétons ». Il s'agit d'une carte qui permet de se déplacer en ville sur des trottoirs suffisamment confortables pour qu'on s'y sente en sécurité, une carte qui indique comment se rendre d'un point à un autre, si possible à l'ombre, par le chemin le plus simple ou le plus rapide. Le trajet n'est en effet pas le même que pour les voitures. Jusqu'ici la ligne droite était privilégiée pour ces dernières. Je souhaite que la ligne droite soit aussi possible pour les cyclistes et les piétons.

Avec le 30 km/h, il y aura également moins de bruit, ce sera donc plus agréable de se déplacer en ville à pied ou à vélo. Ce sera aussi naturellement moins bruyant pour les habitants. On n'a pas idée de ce que représente le coût de la voiture pour les collectivités publiques, en termes d'entretien des routes, mais aussi de nuisances, de pollution et de santé publique. Quand on est soucieux de l'environnement et du bien-être de la population, il est normal de revendiquer ce droit à la santé, au sommeil, ce droit à une ville apaisée. Il y aura cependant toujours quelques véhicules automobiles, par exemple pour les personnes à mobilité réduite, pour les artisans ou encore les livraisons.

D'autres projets ?

Oui, Genève a lancé plusieurs grands projets avec des enjeux importants pour la population et la région. L'agrandissement de la gare Cornavin, par exemple. L'ambition est d'y créer un espace public de qualité qui doit permettre le passage quotidien de 100 000 voyageurs et qui sera aussi un lieu de rencontre, un lieu agréable pour les habitants des quartiers environnants. La place Cornavin sera notamment libérée des voitures. Ce qui est loin d'être le cas actuellement. Et puis, en matière de logement, il y a le vaste projet Praille-Acacias-Vernets, projet qui est en train de démarrer et qui va nous occuper jusqu'en 2050, au moins. Là, mon ambition est de réaliser d'abord des espaces

Frédérique Perler, Maire de Genève, démontre que l'écologie est faite d'actes concrets et non pas de paroles en l'air.

publics et de construire des logements ensuite. On fait l'inverse, d'habitude. Les futurs habitants verront donc les espaces publics avant les bâtiments.

Votre entrée en fonction à la mairie a eu lieu quelques jours à peine avant la venue à Genève des présidents Biden et Poutine. Et vous vous êtes retrouvée sur le tarmac de l'aéroport parmi les principaux membres du comité d'accueil du président américain ! Quelle entrée en matière !

C'était un grand honneur, une chance, une fierté d'avoir pu représenter Genève à cette occasion. Quand on attend sur le tarmac et qu'on voit atterrir Air Force One, on prend la mesure de l'importance de l'événement : c'est le président des Etats-Unis qui va descendre de son avion et que nous allons donc accueillir. C'est une émotion, forcément ! Pour moi, le temps s'est suspendu durant quelques minutes.

Quelle serait, à part cela, la plus belle chose qui puisse vous arriver durant cette année que vous allez passer à la mairie ?

C'est que les citoyens aient du bonheur à vivre dans cette ville de Genève ! J'aimerais que la population puisse dire : voilà, la ville est en train de changer et les autorités tiennent compte de notre avis et de nos attentes.



Deux lieux réaménagés « nature »
prisés par Frédérique Perler

COMMENT PARLER DE PRÉVOYANCE AUX JEUNES ADULTES ?

8

Entrer dans l'âge adulte et débiter une activité rémunérée impliquent de nouvelles responsabilités. Les jeunes qui quittent le domicile familial doivent entreprendre de nombreuses démarches : trouver un logement et le meubler, établir un budget, remplir une déclaration fiscale, etc. Dans le même temps, ils souhaitent profiter de la vie et ont de nombreuses envies : sortir, voyager, consommer, s'engager. Dans le tourbillon de cette nouvelle existence, économiser n'est souvent pas à l'ordre du jour et préparer sa retraite reste une lointaine perspective.

UNE VRAIE PRÉOCCUPATION MAIS PEU D'IMPACT

Contrairement aux apparences, les jeunes adultes sont sensibles au thème de la prévoyance. Le Baromètre des jeunes, réalisé par le Credit Suisse en juin et juillet 2020, montre que la prévoyance vieillesse est la principale préoccupation des Suisses de 16 à 25 ans. 47 % des répondants ont identifié le financement de la retraite comme l'un des cinq problèmes les plus importants pour eux. Ce sujet passe devant la crise de la Covid-19 et ses conséquences ! Pourtant, selon différentes études, seuls 20 à 30 % des 18-24 ans alimentent régulièrement un 3^e pilier A. Il n'existe pas de statistiques pour le 3^e pilier B, mais ce pourcentage est certainement beaucoup plus bas.

Comment expliquer que, malgré leur conscience de la problématique, si peu de jeunes investissent dans un produit de prévoyance ? Notamment dans le 3^e pilier A qui permet pourtant à son détenteur de bénéficier d'avantages fiscaux ? Les réponses sont multiples.

DE NOMBREUX OBSTACLES

Un des principaux obstacles au fait de cotiser pour sa retraite est bien entendu la faiblesse des revenus des jeunes qui débiter leur vie professionnelle et les frais importants auxquels ils doivent faire face pour commencer à vivre de manière indépendante. Cependant, parmi les jeunes travailleurs ayant les capacités financières de constituer une épargne-retraite, peu nombreux sont ceux qui le font effectivement. Les raisons de boudier la prévoyance sont à chercher ailleurs. Certains évoquent leur volonté de ne pas se priver et de profiter de leur jeunesse. Ils estiment que, plus tard, ils gagneront davantage et pourront alors économiser. Il s'agit d'un biais cognitif théorisé par Daniel Kahneman, selon lequel les individus préfèrent les gains faibles et immédiats (le plaisir de dépenser), au détriment de gains futurs, même plus importants.

Le deuxième phénomène qui empêche le passage à l'acte est l'absence de sentiment d'urgence. Lorsqu'un jeune débute sa carrière, il a devant lui environ quarante ans durant lesquels il pourra cotiser. De ce point de vue, commencer le financement de sa prévoyance un an plus tôt ou un an plus tard ne semble pas faire de différence. C'est ainsi que de nombreuses personnes sont conscientes qu'elles devraient conclure un 3^e pilier A, mais procrastinent d'année en année.

Le troisième phénomène à prendre en compte est le manque de connaissances, réel ou perçu. Le thème de la prévoyance est très peu, voire pas du tout abordé dans les cursus scolaires. Ce que les jeunes adultes connaissent, ils l'ont souvent appris par petites touches au gré des occasions. Ils ne savent donc pas avec certitude comment préparer leur retraite, quels produits choisir et avec quel partenaire. Cette méconnaissance conduit à l'inaction.



UN RIEN PEUT PARFOIS FAIRE LA DIFFÉRENCE

L'analyse des différents obstacles qui entravent une démarche de prévoyance permet d'entrevoir des solutions. Il convient de communiquer avec les jeunes. Il n'est généralement pas nécessaire de les convaincre de l'importance de cotiser pour leur retraite. En revanche, il faut les convaincre de l'opportunité de débiter la démarche le plus tôt possible. Il est utile de leur démontrer qu'ils peuvent commencer à cotiser avec de petites sommes qui n'impacteront que faiblement leur train de vie. Aux Rentes Genevoises, par exemple, la prime minimale est de CHF 100.– par an.

Il est également important de générer un sentiment d'urgence et de trouver des arguments pour créer une dynamique. A 25 ans, il est dommage de manquer une année d'économies, car chaque franc investi bénéficiera d'intérêts durant quarante ans. Les petits ruisseaux font les grandes rivières!

D'une manière générale, pour remédier au manque de connaissances, il ne faut pas craindre d'aborder le sujet. Tout d'abord au niveau de chacune et chacun, avec les jeunes qui lui sont proches. Et si ces derniers souhaitent en savoir davantage, les Rentes Genevoises sont le partenaire idéal, que ce soit au travers de leurs conseillers en prévoyance ou du Pilier (www.lepilier.ch) et de ses activités de promotion. Dans les deux cas, les conseils sont gratuits et sans engagement.

En cotisant CHF 100.– par mois à partir de l'âge de 24 ans, une femme peut bénéficier d'un avantage fiscal allant jusqu'à CHF 400.– par an. Arrivée à l'âge de la retraite, elle recevra mensuellement une rente viagère garantie de CHF 137.30 ou un capital de CHF 50 591.–.

Débiter tôt un 3^e pilier A, même avec de petits montants, permet de bénéficier plus longtemps des avantages fiscaux et d'accumuler davantage d'intérêts. C'est aussi l'opportunité d'acquérir un capital pour un investissement immobilier ou se mettre à son compte, voire préparer une préretraite. Par ailleurs, il est toujours possible de transférer gratuitement son 3^e pilier A d'un établissement vers un autre ou de modifier la prime versée.

Nous informons nos lectrices et nos lecteurs que toute demande d'information concernant nos produits se fait dorénavant, pour des raisons sanitaires et de protection de l'environnement, par le biais de notre site internet. Remplissez le formulaire en ligne et un conseiller des Rentes Genevoises vous contactera dans les meilleurs délais.

www.rentesgenevoises.ch/parler-avec-un-expert



RÉDUIRE LE BILAN CARBONE DE SES ACHATS

10

C'est une évidence, consommer coûte. A chaque dépense, le porte-monnaie s'allège mais l'empreinte carbone s'alourdit. Voici quelques astuces pour limiter l'impact environnemental de vos achats.

L'onomanie, vous connaissez ? C'est un trouble poussant certains à dépenser sans compter. Leur drogue, c'est acheter. Mais que vous soyez un acheteur compulsif ou non, vous vous êtes sans doute déjà posé cette question : « *Je commande sur internet ou je me déplace au magasin ?* » Du point de vue environnemental, il est difficile de déterminer le mode d'achat le plus polluant. L'EPFL et l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) ont mené une étude sur le sujet sans toutefois parvenir à une conclusion générale. Suivant le contexte, un achat en ligne peut donc être plus écologique qu'un déplacement au magasin et inversement. Pour faire le meilleur choix, le bon sens doit primer, tout en se rappelant que chaque achat a un impact sur la planète.

TOUT SE JOUE DANS LE CADDIE

« Consommer local et de saison », la formule est martelée depuis de nombreuses années. Et pour cause, un grand distributeur suisse a fait les calculs. Ainsi, la culture sous une serre chauffée et le transport d'un kilo de tomates suisses émettent 216 grammes de CO₂, soit 2.3 fois moins que des tomates espagnoles. L'impact environnemental des produits exotiques est encore plus fort. Prenez par exemple des mangues mexicaines importées par avion. Entre la production et le transport, un kilo de mangues dégage 20 kilos de CO₂ dans l'atmosphère contre 148 grammes seulement pour une quantité équivalente de pommes suisses.

Les dévoreurs de livres ont quant à eux désormais le choix entre un ouvrage papier ou numérique. Des chercheurs sont parvenus à estimer les émissions carbone d'un livre de poche et d'une liseuse électronique. Leur étude, publiée dans le *Journal of Industrial Ecology*, estime que le cycle de vie d'un livre génère 2.71 kilos de CO₂ contre 170 kilos pour une tablette de lecture. Avec une durée de vie moyenne de quatre ans, le bilan carbone d'une liseuse équivaut donc à l'achat d'une soixantaine de livres neufs. Autrement dit, le support électronique n'est plus écologique que pour les lecteurs s'offrant au moins un livre imprimé par mois. Mais n'oublions pas qu'un bouquin physique peut avoir une multitude de vies. Avantage au papier !

Et pour stocker tous ces ouvrages, une étagère est indispensable. Pour limiter son empreinte carbone, le choix des matériaux d'ameublement est essentiel. Désormais, les matières durables sont de retour dans nos logements. Le tout plastique des années 70 et 80 a fait place au bois et aux fibres naturelles comme le bambou, le chanvre ou le lin. Attention toutefois à veiller à la provenance de ces produits en privilégiant les circuits courts et les labels de durabilité. Car une armoire produite en Asie avec du bois d'Amérique du Sud générera bien plus de CO₂ qu'un meuble européen labellisé.



Choisir une tomate cultivée en Suisse réduit de deux fois son empreinte carbone comparée à celle importée d'Espagne.



Le seconde main est intéressant sur le plan économique, mais aussi sur le plan écologique. Il permet de réduire considérablement l'empreinte carbone de nos achats.

11

ACHETER MOINS...

Il y a désormais certains produits qui semblent provoquer une fièvre acheteuse. Exemple avec les vêtements : un Suisse s'offre en moyenne 19 kilos d'habits et de chaussures par année, soit deux fois plus qu'il y a dix ans selon les statistiques fédérales. Désormais un T-shirt ne coûte que quelques francs, mais ne se porte que quelques mois. Ainsi, nos vêtements sont aujourd'hui utilisés 36 % moins longtemps qu'il y a quinze ans. Mais le coût écologique de la *fast fashion* inquiète. Très polluante, la production de coton consomme désormais davantage d'eau que celle de riz et de soja. Comptez 2500 litres pour un T-shirt, 8000 litres pour un jean. Cette soif des consommateurs, encouragée par les marques, est directement responsable de l'assèchement de certains lacs et cours d'eau dans les régions productrices. A ce rythme, l'industrie textile pourrait peser plus du quart du budget carbone de la planète d'ici à 2050, affirment les experts.

Si le coton pollue, le synthétique n'est guère plus écologique. Chaque année, des dizaines de millions de tonnes de pétrole sont transformées en fibres pour nos vêtements. De récentes études ont démontré que ces tissus libéraient à chaque lavage des microfibres très polluantes dans l'environnement.

... MAIS ACHETER MIEUX!

Le constat est alarmant, d'autant plus que seule une minorité de ces vêtements est recyclée. Mais certaines initiatives émergent pour rendre l'habillement plus écologique. Une marque française propose ainsi des jeans produits localement et consignés pour favoriser leur récupération. Ces marques écoresponsables ne constituent pour l'heure qu'un marché de niche, mais tout comme dans l'alimentation, de plus en plus de consommateurs réclament davantage de traçabilité et de proximité pour leurs vêtements et objets usuels.

Une tendance qui traduit un réel besoin de transparence des consommateurs. Ils sont de plus en plus curieux de la provenance des produits, de leur composition, mais aussi de leur processus de fabrication. Pour répondre à cette demande, outre l'étiquette habituelle, il y a d'abord eu les labels. Ceux-ci étant devenus trop nombreux et nécessitant souvent une recherche supplémentaire, les consommateurs se sont tournés vers les applications. Simples à utiliser, elles permettent de se faire un avis rapidement. Et le nombre important de téléchargements est le reflet encourageant d'une réelle volonté de consommer durablement.

ÉVALUER ET RÉDUIRE LE BILAN CARBONE DE SES ACHATS EN LIGNE

Certaines plateformes de commerce en ligne comme Digitec Galaxus affichent désormais le coût écologique des produits proposés. On y apprend par exemple que l'achat du dernier iPhone émet 113 kilos de CO₂, soit autant qu'un parcours de 600 kilomètres en voiture ou de 15 000 kilomètres en train.

Quoi qu'il en soit, avant de passer commande, il convient de privilégier les plateformes de e-commerce locales afin de limiter la distance de livraison, de grouper ses achats pour ne pas multiplier les colis et surtout de réfléchir avant d'acheter pour éviter la surconsommation et les retours.



Calculer son empreinte carbone pour agir pour le climat



RENCONTRE AVEC BRIGITTE TURIN

Brigitte Turin préside l'Association genevoise pour la promotion du goût, représentation cantonale de la Semaine suisse du Goût dont l'édition 2021 a une saveur particulière pour Genève, désignée Ville du Goût 2021.

LES PLAISIRS DU BIEN MANGER

Brigitte Turin, présidente de l'Association genevoise pour la promotion du goût (AGPG), s'engage avec enthousiasme pour la valorisation du travail des producteurs et des artisans locaux.

14

Ambassadrice de la 21^e édition de la Semaine du Goût, Genève met les petits plats dans les grands. Au menu: un alléchant programme concocté par la Ville avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, dont l'Association genevoise pour la promotion du goût (AGPG). Sa présidente, Brigitte Turin, lève le couvercle sur les moyens déployés pour sensibiliser la population à une alimentation à la fois saine, savoureuse et durable.



Pour Brigitte Turin, la Semaine du Goût 2021 est aussi l'occasion de faire connaître davantage la campagne genevoise.

Quels sont les buts de l'Association genevoise pour la promotion du goût ?

L'AGPG supporte et représente la Semaine suisse du Goût au niveau cantonal. Tout au long de l'année, elle soutient l'alimentation durable grâce à la mise sur pied d'animations et d'événements qui visent à sensibiliser la population aux enjeux qui en découlent et à stimuler le débat public.

Genève participe à la Semaine du Goût depuis ses débuts. Désignée Ville du Goût 2021, elle en est cette année la porte-parole. Enfin ?

Cette reconnaissance était attendue depuis longtemps, c'est vrai. Elle récompense tout le travail entrepris ces dernières années en faveur d'une alimentation durable. Un tournus est mis en place entre les villes suisses. L'une d'elles est désignée pour valoriser le bien manger durant une année. Genève n'a pas été gâtée en recevant cette mission en pleine pandémie. Cela a compliqué l'organisation des événements qui n'ont réellement démarré qu'en mars. En contrepartie, les contraintes imposées ont boosté la communication non présente et la créativité des participants et des organisateurs.

QUESTIONS EXPRESS À BRIGITTE TURIN

Votre retraite idéale ?

Une retraite active tout en profitant de la vie.

Le porte-bonheur qui ne vous quitte jamais ?

Le diamant que je porte à mon oreille gauche, car je suis gauchère.

Votre surnom quand vous étiez petite, et pourquoi ?

« Bibi », qui fait référence à mon prénom Brigitte. Mais il y a longtemps qu'il n'est plus d'actualité.

Votre dernier coup de cœur ?

Mon voyage en Albanie en septembre 2018. J'ai été très touchée par la gentillesse de la population, la beauté des paysages et la qualité de la nourriture. Les Albanais ont des chefs de cuisine remarquables.

Si vous ne deviez manger qu'un seul aliment pendant un mois ?

Du poulet. Fermier bien sûr ! Il se déguste à toutes les sauces.

La Semaine du Goût 2021 à la sauce genevoise, cela donne quoi ?

Le Mois du Goût. Et pas seulement en raison des restrictions liées à la Covid-19, mais avec l'idée d'ancrer sur le long terme la sensibilisation au goût, au bien manger, au local et à la durabilité. Depuis quelques années, Genève implique aussi les restaurateurs — et elle est la seule ville à le faire — dans la Semaine du Goût. Du 16 septembre au 16 octobre, une soixantaine de restaurants, y compris des établissements situés en campagne, proposeront des plats à base de produits de la région. Dans l'idéal, les cartes des restaurateurs genevois devraient toujours comporter ce type de menu. C'est une autre manière d'encourager l'éducation au goût.

Le rapprochement entre la ville et la campagne occupe aussi une place de choix au menu de cette édition. Pour quelles raisons ?

Jusqu'à présent, c'était surtout la Ville qui portait l'événement. Nous avons souhaité rétablir un équilibre en faisant davantage appel aux communes, ce qui permet du même coup de mieux faire connaître la campagne genevoise. Contrairement à une idée reçue, celle-ci occupe 50 % du territoire. Notre démarche rejoint celle de l'Etat qui mène toute une série de projets destinés à rapprocher la ville de la campagne. Je pense entre autres au développement de fermes urbaines, telles que celles de Budé, des Vergers à Meyrin et du Lignon, ou encore au fait d'inciter les citoyens à installer des potagers sur leur balcon. Nous profitons de la visibilité offerte par la Semaine du Goût pour casser l'image courante et réductrice de Genève assimilée à une ville-canton internationale.

Quelle définition donnez-vous du bien manger ?

C'est manger sainement, équilibré et avec du plaisir ! Cette dernière notion participe pleinement à la sensibilisation au goût. Elle est d'ailleurs mentionnée par la charte de la Semaine suisse du Goût qui précise que « manger est un temps pour nous ressourcer et nous faire plaisir ».

Le bien manger est-il accessible à tous ?

J'en suis convaincue, moyennant quelques efforts et un peu de savoir-faire. Cuisiner avec des produits frais et locaux ne revient pas plus cher que de réchauffer des plats industriels. Quant à la restauration rapide, elle n'est pas aussi bon marché que ce que l'on imagine. On en a souvent pour 20 francs. Avec le même montant, j'achète mon panier de légumes à la ferme pour la semaine.

L'alimentation durable ne se limite pas qu'au fait de consommer local ?

Non, elle comprend une autre dimension. Consommer local équivaut à privilégier les produits de la région. L'alimentation durable fait référence de manière plus large aux modes de production respectueux de l'environnement, à la santé des consommateurs, à une rémunération juste des producteurs et au respect des conditions sociales pour les acteurs de la chaîne alimentaire. Elle ne concerne donc pas uniquement la nourriture.

De quelle façon la pandémie a-t-elle modifié le rapport au goût des Genevois ?

Ils ont pris conscience que des fermes existaient à Genève et qu'il n'était pas nécessaire de passer la frontière pour aller s'approvisionner. Ils ont (re)découvert qu'ils pouvaient cuisiner sainement, ont pris le temps de le faire et de partager des repas en commun. La convivialité qui naît autour de la table reste une composante essentielle du goût. De leur côté, les producteurs sont allés bien davantage à la rencontre des consommateurs. Ils ont revu leur communication et ont adapté leur offre. Après la levée des restrictions, ils ont gagné environ 10 % de clientèle supplémentaire.

Vous avez initié la cuvée Genève Ville du Goût.

Quelles étaient vos motivations ?

Il s'agissait avant tout d'imaginer un projet fédérateur mettant aussi en avant des femmes, de créer des échanges et, bien sûr, de valoriser un terroir en montrant que Genève produit aussi du vin de qualité. Avec ses 438 hectares de vignes pour 1115 hectares de surface agricole utile, Satigny est la plus grande commune viticole de Suisse !

« Jusqu'à présent, c'était surtout la Ville qui portait l'événement. Nous avons souhaité rétablir un équilibre en faisant davantage appel aux communes. »

Brigitte Turin,

Présidente de l'Association genevoise pour la promotion du goût (AGPG)

Selon quels critères a été élaborée cette cuvée à laquelle ont contribué quatre vigneronnes genevoises des Artisanes du Vin, dont vous êtes l'ambassadrice ?

La ligne directrice était d'obtenir des vins de plaisir à déguster dans la saison, c'est-à-dire de sélectionner des cépages aux arômes frais et fruités, qui s'accordent autant avec un apéritif qu'en mangeant. L'initiative a rencontré un succès inespéré. Des privés, des restaurateurs et la Ville de Genève ont rapidement commandé leurs flacons. Il a fallu quadrupler le nombre initial de bouteilles prévues pour arriver à 2000 blancs, 2100 rouges et 1300 rosés. Ce projet a été grandement soutenu par les partenaires que sont la Ville de Genève, Genève Tourisme et l'AGPG.



Sur notre application :
le programme du Mois du Goût
ainsi que les coups de cœur du
terroir de Brigitte Turin



VRAI / FAUX

« Autant attendre d'avoir un revenu confortable pour débiter sa prévoyance ! »

FAUX!

Il est toujours préférable de débuter tôt le financement de sa retraite. En commençant avec de petits montants au début de leur vie professionnelle, les jeunes adultes mettent en place une dynamique positive. De plus, chaque franc investi fera une grande différence au moment de la retraite grâce aux intérêts qu'il aura rapportés.

CONFÉRENCES ET DÉGUSTATIONS AU PILIER

LE PILIER

18

Le Pilier accueille le grand public pour le former et l'informer sur les diverses facettes de la prévoyance. Chaque mois, une conférence sur une thématique, animée par un(e) expert(e), permet aux participants d'avoir une information claire et vulgarisée sur les différents enjeux de la prévoyance.

Ces conférences petit déjeuner auxquelles les Rentes Genevoises ont le plaisir de vous inviter ont lieu de **8h00 à 9h00** au Pilier, place du Molard 11, 1204 Genève. **Une inscription préalable est nécessaire.**

 **Jeudi 2 septembre**

« PARTAGE DE LA PRÉVOYANCE EN CAS DE DIVORCE »

Lors d'un divorce, les avoirs de prévoyance professionnelle accumulés durant le mariage sont répartis entre les conjoints. Le 1^{er} janvier 2017 est entrée en vigueur la révision du partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce. Le nouveau droit a permis d'apporter plusieurs améliorations. Cette conférence offrira des éclairages sur les différents modes de répartition de la prévoyance professionnelle en cas de divorce (avant et après la survenance d'un cas de prévoyance) et sur les exceptions au partage.

Conférencière: M^e Mabel Morosin

Titulaire d'un brevet d'avocat obtenu en 2014, M^e Morosin exerce depuis six ans au barreau de Genève. En sa qualité d'avocate, elle collabore également au sein de l'Etude Kulik Seidler, spécialisée en droit de la famille. A ce titre, elle conseille quotidiennement ses clients, les assiste et les représente devant les juridictions cantonales et fédérales dans le domaine du droit de la famille au sens large (séparation, mesures protectrices de l'union conjugale, divorce, pensions, droits parentaux, modification de décisions, recouvrement de pensions alimentaires et droit du partenariat enregistré).

 **Jeudi 23 septembre**

« LES ENJEUX JURIDIQUES DU TÉLÉTRAVAIL TRANSFRON- TALIER POUR L'EMPLOYEUR EN DEHORS DE LA CRISE SANITAIRE »

Depuis mars 2020, le télétravail transfrontalier s'est développé suite aux restrictions sanitaires prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Dans ce contexte particulier, l'Union européenne ainsi que les Etats concernés ont pris des mesures d'assouplissement de sorte que le maintien à domicile n'entraîne pas de conséquences en matière sociale et fiscale. En dehors de la crise sanitaire, les enjeux du télétravail des frontaliers doivent être évalués en termes de sécurité sociale, de droit du travail, de fiscalité et de risques de requalification de l'entreprise suisse en établissement stable en France.

Conférencière: Mme Guylaine Riondel-Besson

Docteure en droit européen et international de sécurité sociale, Mme Riondel-Besson est experte dans le domaine des législations relatives aux travailleurs frontaliers. Installée à Genève en qualité de consultante indépendante, elle dispense quotidiennement des conseils à des entreprises suisses et européennes sur les questions de mobilité internationale du personnel.

En raison de la situation sanitaire, les dates des conférences sur la thématique de la prévoyance et celles des dégustations de vins pourraient être modifiées. **Nous vous encourageons à suivre l'actualité du Pilier sur les réseaux sociaux et sur les sites internet lepilier.ch et rentesgenevoises.ch.**



lepilier.ch



lepilier.ch

 Jeudi 28 octobre

« LA PRÉVOYANCE DES FEMMES »

Il existe de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes, que ce soit au niveau des salaires, des perspectives d'évolution professionnelle ou de l'organisation familiale. Comment cela impacte-t-il la prévoyance ? Peut-on évaluer l'écart de rente entre femmes mariées et célibataires, avec et sans enfants, avec et sans formation ? Quelles sont les stratégies de prévoyance envisageables pour réduire les inégalités à la retraite ? Autant de questions auxquelles cette conférence répondra de manière objective, en présentant des cas concrets et des données statistiques.

Conférencière : Mme Valérie Rymar

Mme Rymar est Conseillère et Fondée de pouvoir au sein des Rentes Genevoises. Depuis plus de dix-sept ans, elle y exerce une activité de conseils en matière de prévoyance, de solutions d'épargne, d'assurance individuelle et d'optimisation fiscale. Elle participe régulièrement à des conférences sur le thème de la prévoyance au féminin.

 Jeudi 4 novembre

« CAPITAL OU RENTES : QUELLES SOLUTIONS POUR VOTRE RETRAITE ? »

Choisir entre la rente ou le capital pour son avoir de 2^e pilier est une décision essentielle, qui doit être prise en connaissance de cause. Le moment venu, la situation familiale, l'état de santé, le patrimoine, les projets de retraite et la fiscalité sont autant de paramètres à prendre en compte pour faire le bon choix et en comprendre les conséquences. Cette conférence, donnée par deux experts, offrira un éclairage pertinent sur toutes ces questions.

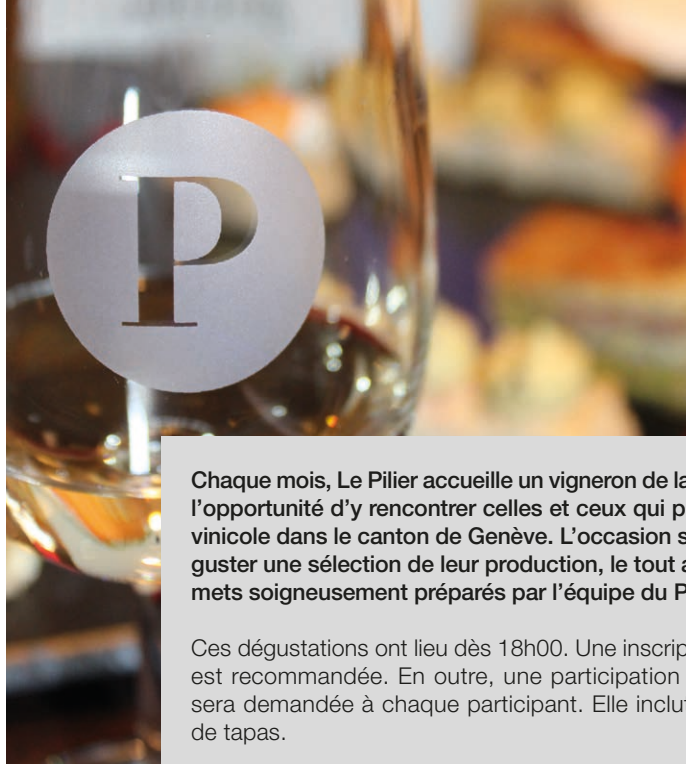
Conférenciers :

M. Laurent Wisler

M. Wisler est Conseiller et Fondé de pouvoir au sein des Rentes Genevoises, membre Cicero et intermédiaire d'assurance AFA. Depuis plus de dix-neuf ans, il exerce au sein de l'Etablissement une activité de conseils en matière de prévoyance, de planification financière et fiscale de la retraite, de solutions d'épargne et d'assurance individuelle pour clientèle directe.

M. Frédéric Mauron

M. Mauron est Conseiller et Fondé de pouvoir au sein des Rentes Genevoises, où il exerce une activité de conseils financiers depuis plus de onze ans. Membre Cicero et intermédiaire d'assurance AFA, il est un conseiller avisé en matière de prévoyance, de planification financière et d'optimisation fiscale. Il met son expertise au service de chaque client en proposant des solutions adaptées.



Chaque mois, Le Pilier accueille un vigneron de la région. C'est l'opportunité d'y rencontrer celles et ceux qui pratiquent l'art vinicole dans le canton de Genève. L'occasion surtout de déguster une sélection de leur production, le tout agrémenté de mets soigneusement préparés par l'équipe du Pilier.

Ces dégustations ont lieu dès 18h00. Une inscription préalable est recommandée. En outre, une participation de CHF 15.- sera demandée à chaque participant. Elle inclut une assiette de tapas.

Les vins dégustés lors de chaque soirée événement seront par la suite proposés durant tout le mois, à la carte, en exclusivité au Pilier.

Jeudi 2 septembre

Didier Fischer, Domaine des Trois Etoiles, Peissy

Jeudi 7 octobre

Stéphane Gros, Dardagny

Jeudi 4 novembre

Philippe Villard, Domaine Villard & Fils, Anières

Jeudi 2 décembre

Josef Meyer, Domaine Château-du-Crest, Jussy

 Jeudi 9 décembre

« IMPOSITION DES RENTES DES TROIS PILIERS »

L'imposition des rentes des trois piliers est un aspect souvent méconnu, qui surprend et déçoit les nouveaux retraités. Cette conférence fournira des informations précises sur l'imposition des rentes et en décrira les conséquences sur le niveau de vie tout au long de la retraite. Elle offrira de nombreux conseils quant aux meilleures manières de s'informer préalablement et d'optimiser ses avoirs de prévoyance.

Conférencière : Mme Giuseppa Rao

Mme Rao a fait du conseil en prévoyance individuelle le métier de sa vie. Titulaire d'un Master en sciences pédagogiques, diplômée et membre Cicero, cette passionnée du contact humain travaille depuis 2002 aux Rentes Genevoises. Elle élabore quotidiennement des solutions adaptées à chaque client, en fournissant des conseils avisés en termes de préparation à la retraite, de prévoyance et d'optimisation fiscale.

Pour plus d'informations
et pour vous inscrire :
www.lepilier.ch



ÊTRE ASSUREUR RESPONSABLE NE SE DÉCRÈTE PAS... CELA SE VIT!

20

En 1849, James Fazy, le père de la Constitution genevoise, créait les Rentes Genevoises, premier établissement de prévoyance de Suisse. Montrant la voie de ce qui deviendra la prévoyance moderne, il posait aussi les bases de ce qu'on nomme aujourd'hui la *Responsabilité sociale des entreprises*. Son action visait, à l'époque, à proposer aux travailleurs une solution qui leur permettrait de vivre une retraite décente.

Cette volonté d'inscrire la démarche de l'Etablissement depuis plus de 170 ans sur le plan social, et de s'y tenir, lui permet aujourd'hui d'être un acteur crédible dans les dimensions ESG généralement admises : E pour environnement, S pour social et G pour gouvernance.

Les actions des Rentes Genevoises sont toutefois peu connues du public. C'est la raison pour laquelle, en 2020, elles ont décidé de ratifier des initiatives et des programmes clés pour une assurance et une finance durable, leur permettant de communiquer de manière claire, transparente et vraie. Ainsi, les Rentes Genevoises deviennent le premier établissement de prévoyance de Suisse à signer les *Principes de l'ONU pour une assurance responsable* (UN-PSI). Elles ratifient également l'*Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement*. Des actes par lesquels les Rentes Genevoises souhaitent exposer à leur clientèle et au public leur adhésion à un développement durable et responsable.

Aujourd'hui, elles ont le plaisir de présenter leurs activités dans le cadre des quatre Principes de base de l'UN-PSI auxquels elles souscrivent.

PRINCIPE 1

Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), pertinents pour les métiers de l'Assurance.

- Sur le plan de la **gouvernance** : deux des membres de leur Conseil d'administration – qui en comprend sept – sont des assurés. A ce titre, ils représentent les intérêts de ceux-ci dans la conduite de l'Etablissement. Sur un autre plan représentatif, le Conseil d'administration est composé de trois femmes et quatre hommes.
- Dans le déploiement de leur stratégie, les Rentes Genevoises ont intégré dans leur **vision** les critères ESG et ont mis en évidence un axe propre à ce thème. Un effort particulier est porté sur les enjeux climatiques. Il se pérennisera dans les années qui viennent.
- Dans le **domaine des investissements** :
 - En parallèle à la ratification des UN-PSI, les Rentes Genevoises ont également ratifié les principes de l'ONU en matière d'investissement responsable (UN-PRI).
 - A ce titre, l'Etablissement est le premier en Suisse, dans le domaine de la prévoyance, à déployer ses efforts dans deux programmes majeurs des Nations Unies, sur les critères ESG.
 - Les Principes pour l'investissement responsable ont été décrits et adoptés par le Conseil d'administration.
 - Plus de 80 % du portefeuille des investissements prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif est d'accroître encore cette couverture dans le futur. Cet accroissement repose sur trois axes :
 1. Une intégration ESG prépondérante dans le parc immobilier visant en particulier à la décroissance de ses émissions de CO₂. Le parc des Rentes Genevoises a été certifié ISO 50001 en 2013 (gestion responsable des énergies) et depuis, ses émissions ont diminué de plus de 36 % contre un objectif fixé à 21 %.



PROPRIÉTAIRE ENGAGÉ 2021



2. Un activisme ESG auprès des structures dans lesquelles du capital de l'Etablissement est déployé, tant au niveau national qu'international et notamment dans l'exercice de droits de vote.

3. Des investissements thématiques à impact environnemental et sociétal.

- Dans le cadre de leurs **engagements sociétaux**, les Rentes Genevoises ont notamment créé un espace de promotion de la prévoyance, qui propose aux citoyens des prestations gratuites de vulgarisation du système suisse de prévoyance. Elles soutiennent également des programmes de formation ou de développement.

PRINCIPE 2

Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

- Dans le cadre de la certification ISO 50001 de leur **parc immobilier**, les Rentes Genevoises ont associé aux processus l'ensemble de leurs partenaires et ont formalisé leurs obligations et engagements en matière d'ESG dans des SLA (*Service Level Agreement*).
- Au travers d'**Ère magazine**, tiré à 17 000 exemplaires et envoyé trois fois par an aux assurés, les Rentes Genevoises sensibilisent régulièrement leurs lecteurs aux dimensions ESG en leur proposant des comportements responsables visant à réduire, notamment, leur empreinte sur l'environnement (recyclage, économie d'énergie, économie circulaire, etc.).

PRINCIPE 3

Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance.

- Les Rentes Genevoises ont collaboré avec l'Etat de Genève pour la mise sur pied d'une approche privilégiant la réduction des consommations d'énergie.
- Elles ont également participé avec l'Etat de Genève à des programmes de sensibilisation auprès des locataires pour réduire les émissions de CO₂.
- Elles collaborent aussi avec l'Etat de Genève pour la création d'une assurance couvrant le « risque de dépendance » dû au grand âge.

PRINCIPE 4

Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

- Les Rentes Genevoises publient sur des sites officiels leurs engagements et le progrès de leurs démarches.

L'exposé ci-dessus des actions de l'Etablissement ne constitue qu'une part de celles menées depuis des années et dont Ère magazine s'est souvent fait l'écho. Afin de sensibiliser le public sur la nécessité d'agir, une rubrique ESG traitant de sujets spécifiques sur ces trois thèmes sera proposée dès le prochain numéro d'Ère magazine.

« ET SI ON PASSAIT NOTRE RETRAITE À L'ÉTRANGER ? »

22

Laure et Yves ont déjà « exploré » beaucoup de pays sur plusieurs continents. Mais ils n'ont encore jamais prospecté du côté de l'Océanie. Ils mettent donc le cap sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Que leur réservent ces lointaines terres australes ?

« *Et si on passait notre retraite exactement sous nos pieds ?* » propose Yves. Il s'amuse sur le site www.antipodesmap.com qui permet de calculer l'exact antipode de n'importe quel point du globe, comme si on traversait en ligne droite, à la Jules Verne, les 12 000 km de diamètre de la planète. Mais aux antipodes de Genève, notre couple d'aventuriers se retrouve à barboter, heureusement virtuellement, en plein Pacifique, à quelques encablures de l'archipel néo-zélandais de Chatham ! Il n'empêche, le ton est donné. Et si on osait la distance maximale, une retraite à l'extrémité des terres habitables ? Par les airs, Wellington (la capitale néo-zélandaise) est à 18 958 km de Genève, ce qui représente plus de 24 heures de voyage. On peut difficilement aller plus loin. A peine moins excentrée, mais 28 fois plus grande, l'Australie a des allures de continent. Sur ces terres australes où la ronde des saisons est inversée, le climat se décline de tropical au nord de l'Australie à tempéré océanique au sud de la Nouvelle-Zélande. Voilà notre couple tout émoustillé et décidé à en savoir plus.

Les investigations commencent par le sésame de toute retraite à l'étranger : l'obtention d'un visa longue durée. Faute d'entrer dans la catégorie « regroupement familial », les seniors devront se tourner vers l'*investor retirement visa*, un droit de séjour subordonné à un investissement financier dans le pays d'accueil.

Pour l'Australie, le postulant âgé de 55 ans ou plus et sans enfant à charge doit disposer d'un revenu annuel de AUD 65 000.- (CHF 44 850.-) et d'un capital à investir de AUD 750 000.- (CHF 517 000.-). Ces montants sont réduits à respectivement AUD 50 000.- (CHF 34 500.-) et AUD 500 000 (CHF 345 000.-) en cas d'établissement en zone rurale. Le visa est valable quatre ans et renouvelable à condition d'effectuer un nouvel investissement.

Le processus est similaire en Nouvelle-Zélande, avec un investissement exigé de NZD 750 000.- (CHF 480 000.-). Il faut être âgé de 66 ans ou plus, disposer d'un revenu annuel de NZD 60 000.- (CHF 38 000.-) et d'une épargne additionnelle de NZD 500 000.- (CHF 320 000.-). Le visa est valable deux ans (renouvelable sous conditions).

Les deux pays formulent d'autres exigences, notamment celle de disposer d'une assurance santé agréée. Les soins dispensés sont de bonne qualité, mais onéreux. La Suisse a conclu avec les deux Etats un traité pour éviter la double imposition ainsi qu'un accord d'échange automatique de renseignements fiscaux. Comme dans beaucoup de pays du Commonwealth, on roule à gauche. Une voiture facilite grandement les déplacements.

NOUVELLE-ZÉLANDE, DES KIWI À GOGO

Le kiwi est un fruit dont la Nouvelle-Zélande est un des principaux producteurs mondiaux. Mais à l'origine, le mot kiwi désigne l'oiseau emblématique du pays, une timide créature de la taille d'une poule qui a la particularité de ne pas savoir voler. « Kiwi » est également le surnom donné aux Néo-Zélandais ainsi qu'à leur monnaie. Le pays des Kiwis est composé de deux îles principales. L'île du Nord, hérissée de volcans, abrite la capitale Wellington, souvent présentée comme « la plus cool des petites capitales », et la ville portuaire animée d'Auckland.

L'île du Sud est traversée dans sa longueur par la chaîne des Alpes néo-zélandaises, un condensé spectaculaire de sommets enneigés, de glaciers et de lacs qui rappelle la Suisse.

Au point de subduction de deux plaques tectoniques, la Nouvelle-Zélande a connu un passé géologique tumultueux. Il en résulte un décor naturel hors norme, choisi d'ailleurs pour le tournage du *Seigneur des Anneaux*. Plateaux volcaniques, mares bouillonnantes, geysers, fumerolles soufrées, fjords ou champs de dunes... Les occupations ne manquent pas, en particulier pour les retraités sportifs (randonnée, voile, natation, ski, golf, cricket). D'aucuns préféreront une



Sur un même territoire, la Nouvelle-Zélande offre une diversité incroyable de paysages.

villégiature requinquante dans les mares de boue à Rotorua, l'observation des dauphins à Kakouira, un bain chaud à la plage de Hot Water Beach ou la dégustation d'un riesling dans un domaine vinicole.

Au quotidien, la Nouvelle-Zélande est un pays sûr, réputé pour la bonne gestion de ses institutions et son éthique environnementale. La culture et la langue maories sont mises en valeur.

Coût de la vie : il est à peine meilleur marché qu'en Suisse. Il faut compter un budget de CHF 3500.– par mois pour un couple citadin.

Logement : il est d'usage d'acheter son logement. On trouve des maisons dans une large gamme de prix, mais il faut prêter attention aux restrictions de vente aux étrangers.

Fiscalité : l'année fiscale commence le 1^{er} avril, l'impôt sur le revenu concerne toute personne résidant plus de 183 jours par an en Nouvelle-Zélande et se calcule sur la base d'un taux progressif de 10.5 à 33 % selon la tranche de revenu.

AUSTRALIE, RENCONTRES MARQUANTES EN PERSPECTIVE

En Australie, il y a les côtes et leur chapelet de villes, puis les étendues broussailleuses du bush, et enfin, à l'intérieur, l'*Outback*, un arrière-pays aride, rougeoyant et vide. Sur cette île-continent, on peut s'égarer, se retrouver encerclé par un feu de forêt ou faire une rencontre marquante. Par exemple avec un *stone-fish* (poisson-pierre habituellement caché dans les rochers et dont l'épine dorsale contient un poison toxique), un crocodile de mer (assez retors pour dissimuler ses 2 tonnes jusqu'à 100 km à l'intérieur des terres), une *redback spider* (araignée noire à dos rouge dont la piqûre nécessite un antidote). Sans oublier, en mer, une large gamme de requins et le terrifiant *blue-ringed octopus* (une pieuvre dont la morsure est mortelle).

Qu'on se rassure pourtant, il y a aussi de paisibles moutons et d'inoffensifs kangourous. De plus, les habitants

ont appris à composer avec la nature et la sécurité n'est pas un vain mot. Les Australiens ont développé un grand sens de la vie communautaire, y compris dans les villes, avec un zeste d'humour british et une décontraction à l'américaine. Une ambiance très « nouveau monde » assez éloignée des standards culturels européens. Nos retraités devront fréquenter l'Alliance française pour pratiquer la langue de Molière. Les côtes du sud ou du sud-ouest, entre Adélaïde et Brisbane, semblent plus propices aux longs séjours. Mais les étés y sont souvent caniculaires et les hivers humides et frais.

Coût de la vie : il est comparable à celui de la Nouvelle-Zélande.

Logement : certains *grey nomads* se déplacent avec leur camping-car au gré des saisons. Les logements se vendent souvent *auction*, c'est-à-dire aux enchères. Les séances d'enchères durent rarement plus de dix minutes, une célérité déstabilisante pour un Suisse, et le prix des maisons risque de s'envoler. La vente aux étrangers est soumise à autorisation.

Fiscalité : l'impôt sur le revenu varie entre 19 cents et 45 cents par dollar de revenu, selon la catégorie fiscale et la tranche de revenu. A noter que les non-résidents fiscaux sont également assujettis à l'impôt.

Un style de vie libre et décontracté semble promis aux seniors déterminés qui, grâce à un esprit entrepreneurial et à des moyens financiers conséquents, décrocheront un visa longue durée... à renouveler. Au vu des enjeux, il semble opportun de passer quelque temps sur place (droit de séjour de trois mois sans visa), afin de vérifier si le coup de foudre à distance débouche sur un amour durable.



Changez de vie en Océanie.
Détails pratiques

L'INSTRUMENT MAGNIFIÉ

24

Le concert du 4 novembre est exclusivement réservé aux assurés des Rentes Genevoises. Pour vous inscrire, il suffit de flasher le QR Code ci-dessous et de compléter le formulaire. L'inscription est aussi possible par le biais de notre site internet à l'adresse www.rentesgenevoises.ch/concert-2021. La date limite est fixée au **jeudi 7 octobre 2021**. Etant donné que les inscriptions seront traitées et confirmées par ordre d'arrivée, il est conseillé aux intéressés de s'inscrire sans tarder.



Privé de concert depuis plus d'un an, l'Orchestre des Trois-Chêne se réjouit de retrouver le public des Rentes Genevoises le jeudi 4 novembre, avec un programme d'automne haut en couleur.

LE CONCERT

Avec le *Concertino* de Chaminade, l'orchestre accompagnera pour la première fois une de ses membres comme soliste. Cette œuvre est une pièce de concours qui met particulièrement en valeur l'instrument avec son magnifique thème mélodique et ses passages virtuoses. Elle est ainsi devenue une référence incontournable du répertoire de la flûte traversière.

La compositrice, Cécile Chaminade, est née en 1857 près de Paris, dans une famille bourgeoise. Grâce au soutien de Georges Bizet et malgré l'opposition de son père, elle peut suivre des études de piano et de composition. Elle va connaître une belle carrière de concertiste et de compositrice avec plus de quatre cents œuvres à son catalogue.



Sylvie Cauwerts et la flûte traversière, à l'honneur du prochain concert de l'Orchestre des Trois-Chêne.

En seconde partie, nous ferons route vers l'Orient en passant par la Russie avec la suite *Schéhérazade* de Nikolai Rimski-Korsakov. Né en 1844 dans une famille

de l'aristocratie russe, ce dernier fait partie du Groupe des Cinq, actif dès les années 1860. Ces compositeurs autodidactes défendent l'idée d'une musique spécifiquement russe, inspirée de la tradition populaire. La suite symphonique de *Schéhérazade* avec ses grandes envolées lyriques est typique de cette musique « nationale », à laquelle le compositeur a associé des sonorités orientales évoquant l'ambiance des contes des *Mille et Une Nuits*, proposant ainsi une série de thèmes grandioses qui développent une large palette de couleurs orchestrales.

LA SOLISTE

Sylvie Cauwerts est née à Genève en 1975. Elle étudie la flûte traversière au Conservatoire populaire dans la classe d'Eric Vuichoud, puis de Pascal Jaermann avec qui elle obtient son certificat de fin d'études. Après avoir décroché une maturité latine, elle choisit des études universitaires de biologie et préfère garder la pratique musicale « juste pour le plaisir ».

Depuis 2001, Sylvie Cauwerts enseigne la biologie au Collège de Genève, dont elle est également doyenne depuis 2019. Elle n'a cependant jamais arrêté la pratique orchestrale malgré la difficulté de concilier vie professionnelle, familiale et musicale. Elle pratique aussi régulièrement la musique de chambre et notamment des duos flûte et piano ou flûte et harpe avec ses filles.

Elle a eu l'occasion de jouer en soliste à quelques reprises dans sa carrière de flûtiste amateur, et c'est avec un immense bonheur qu'elle retrouve le *Concertino* de Chaminade sous la baguette géniale d'Arturo Corrales. Un petit challenge plus de vingt-cinq ans après l'avoir présenté pour son certificat !

LES ŒUVRES

- Cécile Chaminade (1857–1944), *Concertino pour flûte et orchestre en ré majeur, op. 107*
- Nikolai Rimski-Korsakov (1844–1908), *Schéhérazade suite symphonique, op. 35*

IMPRESSUM



Editeur responsable

Rentes Genevoises
Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3
T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50
info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

Responsable marketing et communication

Sébastien Ramseyer

Graphisme

Essencedesign SA
Boulevard de Grancy 47
1006 Lausanne

Texter

JB COMM
Rue d'Octodure 29C
1920 Martigny

Impression

Imprimerie Baudat SA
Case postale 163
1000 Lausanne 16

Crédits photos

Couvertures
Edito
Tribune libre
Focus produits
Gestes verts

Regard genevois

La question
Le Pilier
Escapade

Coin des assurés

Page 1
Page 24

Sébastien Moret
Alan Humerosé
Sébastien Moret
Shutterstock
iStock
Shutterstock
Sébastien Moret
Sébastien Staub
Le Pilier
iStock

Pedro Neto

Sylvie Cauwerts

Tirage

17 000 exemplaires

© Rentes Genevoises 2021

Tous droits réservés. Toute publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'Editeur responsable. Les informations commerciales présentées dans ce magazine sont publiées à titre d'indication générale. Elles ne sont pas assimilables à une offre contractuelle au sens de la loi. Les propos des personnes interviewées dans ce magazine relèvent de leur seule responsabilité et ne représentent pas nécessairement le point de vue des Rentes Genevoises.

ÈRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE: UNE ÉDITION ENRICHIE, PARTOUT AVEC VOUS!



Profitez des avantages de la version numérique :

- Développement autour des sujets et des personnes interviewées
- Liens vous permettant d'aller plus loin sur les thématiques abordées (vidéos, photos, etc.)
- Accès à toutes les éditions d'Ère magazine

Retrouvez-nous en téléchargeant gratuitement l'application :





RENTES GENEVOISES

Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50

info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

